

# MISE EN COMPATIBILITE N°1 PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE ROCHESERVIÈRE



Déclaration de projet relative à la mise en œuvre de la tranche 3 de  
la Zone d'Aménagement Concerté de La Caillonnière - Les  
Rochettes

Bilan de la concertation

Décembre 2017



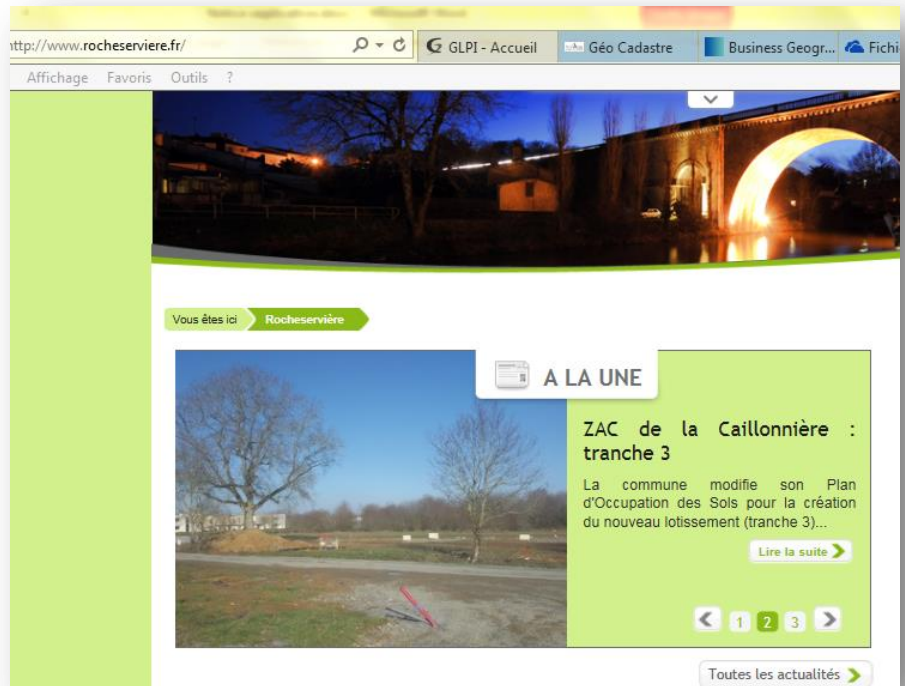
*Lors de la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols (POS) de Rocheservière relative à la mise en œuvre de la tranche 3 de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) La Caillonnaire-Les Rochettes, il a été décidé les modalités de concertation suivantes :*

- *information sur les sites internet de Terres de Montaigu et de la commune de Rocheservière ;*
- *mise à disposition du dossier au siège de l'intercommunalité et de la mairie, ainsi qu'un registre destiné à accueillir l'avis de la population.*

*A noter que la procédure de déclaration de projet et de mise en compatibilité ne requiert pas de concertation particulière. Aussi, cette concertation a été réalisée de manière volontaire afin d'informer en amont la population et de recueillir son avis sur ce projet. La mise en œuvre de la tranche 3 s'inscrit dans un projet global de ZAC, projet déjà bien identifié par les habitants.*

## INFORMATION SUR LES SITES INTERNET DE LA COMMUNE ET DE TERRES DE MONTAIGU

Afin d'informer la population, la commune de Rocheservière et Terres de Montaigu ont mis en ligne les dossiers constituant la déclaration de projet et la mise en compatibilité, à savoir une notice explicative et le dossier de mise en compatibilité. Il a également été ajouté un résumé non technique synthétisant ces éléments afin de faciliter la communication de ces informations à la population. Ces éléments figurent sur les sites internet de la communauté de communes et de la mairie depuis la première semaine d'octobre 2017 (voir images ci-dessous). Ces éléments ont déjà et vont évoluer en vue de l'enquête publique qui débute le 7 décembre 2017. En effet, l'avis d'enquête a été ajouté ainsi que certains compléments de dossier suite à l'avancée de la procédure.



Page d'accueil du site internet de Rocheservière

The image shows a screenshot of the 'ZAC DE LA CAILLONNIÈRE : TRANCHE 3' page. At the top left, there is a header with the title 'ZAC DE LA CAILLONNIÈRE : TRANCHE 3' and the date '5/10/2017'. Below the header, there is a paragraph of text: 'Terres de Montaigu, Communauté de communes Montaigu - Rocheservière a engagé une procédure de déclaration de projet pour la mise en oeuvre de la tranche 3 de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de La Caillonnaire - Les Rochettes. Cette déclaration de projet au titre du code de l'urbanisme entraine une mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols (POS) de la commune de Rocheservière.' Below this, there is a section titled '1 - Contexte : La ZAC de La Caillonnaire - Les Rochettes' with a detailed description of the project. To the right of the text, there is a sidebar with a 'Facebook' icon and a list of links: 'EN 1 CLIC', 'Agenda', 'Annuaire des entreprises', 'Annuaire des associations', 'Horaires &amp; contacts', and 'Calendrier des fêtes et événements'. Below the sidebar, there is a 'CARTOGRAPHIE' section with a map and a 'Facilitez vos démarches administratives' section with a 'Service-Public.fr' logo. At the bottom of the page, there is a 'Consultez le cadastre en ligne' section with a map and a 'Télécharger le résumé' section with three links: 'Télécharger le résumé 1', 'Télécharger le résumé 2', and 'Télécharger le résumé 3'.

Contenu du site internet de Rocheservière, avec document à télécharger

Contenu du site internet de Rocheservière, avec document à télécharger

www.terresdemontaigu.fr/terres.php?num\_pag... GLPI - Accueil Géo Cadastre Business Geogr... Fichiers - One... POS de Roc... x

chage Favoris Outils ?

**Terres de Montaigu**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
MONTAIGU - ROCHESEVIERÈRE

**TERRES DE MONTAIGU,  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MONTAIGU - ROCHESEVIERÈRE**

47 000 habitants • 14 communes • 2 000 entreprises

Accès Direct Direct Découvrir Fonctionnement Entreprendre

Accès Direct - Dossiers - POS de Rocheservière

### Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du POS Rocheservière

Après la réalisation de l'Arbrasève, de la gendarmerie, ou encore des tranches 1 et 2 dédiées à de l'habitat, la commune Rocheservière souhaite poursuivre l'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de La Caillonnière. Afin d'accueillir de la population future, la commune met en œuvre l'aménagement d'une troisième tranche dédiée à de l'habitat.

Donnez votre avis dès à présent ou lors de l'enquête publique qui se déroulera en décembre 2017 et retrouvez ci-dessous, un non technique du projet et les dossiers de déclaration de projet et de mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols (POS)

Note explicative Mise en compatibilité Résumé non technique

## INFORMATION VIA LE BULLETIN COMMUNAL

Un article a été publié dans le bulletin communal de novembre ainsi qu'un rectificatif début décembre (distribution entre le 4 et 6 décembre). Cet article invite à participer à l'enquête publique afin de s'informer et de donner son avis.

### Enquête publique

la commune modifie son Plan d'Occupation des Sols (POS) pour rendre constructible la tranche 3 de la ZAC de la Caillonnière

Une procédure de déclaration de projet pour la mise en œuvre de la tranche 3 de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de la Caillonnière est lancée dans le cadre d'une mise en compatibilité du POS de la commune. Cette procédure est rendue nécessaire afin de passer en zone UC la tranche 3, actuellement classée en zone 2NA d'urbanisation future, et réaliser ainsi une continuité urbaine avec le quartier de l'Arbrasève et celui des Martinets.

La population est invitée à prendre connaissance du dossier et émettre ses observations sur le registre de concertation dès maintenant puis durant l'enquête publique qui se déroulera du 7 au 21 décembre 2017. M. Yves SCHALDENBRAND, commissaire-enquêteur, assurera deux permanences en mairie afin de répondre à vos interrogations et recueillir vos remarques : le jeudi 7 décembre de 9h à 17h30 et le vendredi 22 décembre de 14h30 à 17h30.

Le dossier complet est d'ores et déjà consultable en mairie et sur le site internet de la commune : [www.rocheserviere.fr](http://www.rocheserviere.fr) (page actus).

Extrait du bulletin communal novembre 2017- semaine 44

### RECTIFICATIF - ENQUÊTE PUBLIQUE - MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS - Du 7 décembre au 21 décembre 2017

La commune souhaite adapter son Plan d'Occupation des Sols (POS) pour rendre constructible la tranche 3 de la ZAC de la Caillonnière. Suite à la parution sur le dernier bulletin communal, les permanences du commissaire enquêteur sont modifiées : le jeudi 7 décembre de 9h30 à 12h30 & jeudi 21 décembre 2017 de 14h30 à 17h30 en mairie.

Extrait du bulletin communal décembre 2017 - semaine 48

## **INFORMATION ET RECUEIL DE L'AVIS DE LA POPULATION**

---

Afin d'informer et de recueillir l'avis de la population, les dossiers, à savoir la notice explicative, la mise en compatibilité et un résumé non technique ont également été mis à disposition à la mairie et à la communauté de communes avec un registre de concertation permettant aux habitants de donner leur avis depuis la première semaine d'octobre 2017.

Ces registres sont clôturés depuis le 6 décembre 2017, et laissent place à l'enquête publique qui débute le 7 décembre 2017.

⇒ Aucune remarque n'a été déposée en mairie de Rocheservière et à la communauté de communes.

## **CONCLUSION**

---

En conclusion, bien que l'avis de la population n'apparaisse pas dans les registres mis à disposition à cet effet, l'information notamment sur internet et dans le bulletin communal a permis aux habitants de prendre connaissance de l'avancée du projet. Le projet global de la ZAC est bien connu de la population, l'ouverture de cette troisième tranche est déjà très demandée. On peut en conclure que les besoins relatifs à la concertation auprès des habitants relevaient surtout du niveau de l'information sur l'avancée du projet plutôt que des questionnements sur le projet en lui-même, déjà très connu des habitants.